

**COMMUNE DE DRULINGEN****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 29 septembre 2003**

Nombre de conseillers élus : 15  
 Conseillers en fonction : 15  
 Conseillers présents : 15

Date de convocation : 24/09/2003

Sous la présidence de M. SCHEUER Jean-Louis, Maire

Membres présents : MM. HIEN, KASTENDEUCH, MUGLER, WOLF  
 MM. BRUBACHER, M. BENEDICK, Mme SCHNEPP, M. NICKLAUS,  
 Mme FISCHER, MM. ENSMINGER, BIEBER, SOUDIER, Mmes  
 SPADA, FEUERSTEIN.

Absent excusé : Néant**Ordre du jour**

§ 19

**Objet : Concessions cimetière**

Le conseil municipal décide de compléter et modifier les tarifs des concessions du cimetière comme suit :

Concession simple de 2 m <sup>2</sup> pour 30 ans :	50.- €
Concession simple de 2 m <sup>2</sup> pour 60 ans :	100.- €
Concession double de 4 m <sup>2</sup> pour 30 ans :	100.- €
Concession double de 4 m <sup>2</sup> pour 60 ans :	200.- €

Le reste des tarifs reste inchangé soit :

- concession (caveau) de 2 m <sup>2</sup> sur nouvelle tombe ou tombe abandonnée pour une durée de 30 ans :	305 €
- idem pour une durée de 60 ans :	610 €
- concession (caveau) de 4 m <sup>2</sup> sur une nouvelle tombe ou tombe abandonnée pour une durée de 30 ans :	610 €
- idem pour une durée de 60 ans :	1220 €
- concession (caveau) de 2 m <sup>2</sup> sur ancienne tombe familiale pour une durée de 30 ans :	275 €
- idem pour une durée de 60 ans :	550 €
- concession (caveau) de 4 m <sup>2</sup> sur ancienne tombe familiale pour une durée de 30 ans :	550 €
- idem pour une durée de 60 ans :	1100 €

Suivent les signatures des membres présents

Pour extrait conforme

Drulingen, le 6 octobre 2003

Le Maire

Jean-Louis SCHEUER

